

BILLS—Suite.

Hon. Haggart—Propose en amendement que le droit de confiscation pur et simple de prise de possession et de vente soit rétabli comme dans le contrat primitif—3331.

Amendement rejeté—3334.

M. Casgrain—Propose en amendement que la majorité des directeurs de la Compagnie du G.T.P. y compris le président, sera composée de sujets britanniques—3336.

Amendement laissé en suspens—3336.

Avis de deux amendements par M. R. L. Borden, l'un pour permettre au gouvernement de choisir les embranchements dont il voudra se servir; l'autre pour donner pendant 50 ans au gouvernement le droit de circulation sur la section de l'ouest, s'il juge bon d'exploiter la section est à l'expiration du bail—3338.

Laurier (sir W.)—Présente une résolution pour fixer le nombre des commissaires à 4 au lieu de 3 prise en comité—3328; il importe que toutes les parties du pays soient représentées—3338; Provinces maritimes, Québec, Ontario, Ouest, auront un représentant—3339.

Résolution rapportée, lue une deuxième fois, adoptée, renvoyée au comité général—3340.

Amendement Casgrain repris pour que la majorité des directeurs soient sujets britanniques, résidant en Canada.

Hon. Fitzpatrick—Le gouvernement a décidé de modifier la loi générale de façon à ce que cette obligation soit commune à tous les chemins de fer du Canada—3351.

M. Barker—Une loi générale de ce genre pourrait être une gêne pour certaines compagnies, pourquoi ne pas l'appliquer directement au Transcontinental—3356.

M. Casgrain—On a bien imposé déjà cette obligation spécialement au C.P.R., pourquoi ne pas l'imposer spécialement au Transcontinental—3351.

Hon. Fielding—Cette disposition peut être aussi utile pour une petite ligne que pour une grande—3354.

M. Kemp—On avait promis que cette disposition ferait partie du contrat spécial—3353; nous n'avons au Canada que deux grandes compagnies pour lesquelles ce soit nécessaire—3353.

M. Sproule—Il n'est pas convenable d'appliquer cette disposition à toutes les compagnies de chemin de fer—3358; quelquefois, la masse des capitaux consacrés à la construction des chemins de fer a été versée par des capitalistes américains et les recettes sont la propriété de ces capitalistes; on ne peut pas leur enlever la direction—3359; bien que le Pacifique Canadien soit d'intérêt public au Canada, il n'en est pas moins vrai qu'une partie de son réseau se trouve aux États-Unis—3359.

Amendement Casgrain rejeté—3360.

M. Lavell—Propose en amendement que si à l'expiration du bail de la partie est le G.T.P. décide de ne pas exploiter la ligne principale, mais seulement quelques embranchements, le gouvernement aura le premier choix sur les embranchements

BILLS—Suite.

Lavell—Suite.

qu'il lui plaira de conserver—3361; à l'expiration du bail, il importe que le gouvernement ait à sa disposition d'autres raccordements que ceux dont le Grand Tronc Pacifique n'aurait plus besoin—3362; le G.T.P. aura toujours droit de circulation sur le Transcontinental, où en serait le gouvernement s'il conservait aussi pour lui seul toutes les lignes nourricières—3362.

Hon. Fielding—Dans cinquante ans, il n'y aura pas un seul embranchement improductif dans cette région—3364.

Hon. Fitzpatrick—Actuellement la compagnie n'a que trois embranchements qu'elle peut construire, Lac Supérieur, North Bay, Montréal, quand elle demandera l'autorisation pour de nouveaux embranchements on pourra mettre une condition—3363.

M. Morin—Il se construira des embranchements pour l'exploitation forestière qui ne vaudront plus rien, une fois le bois coupé; faudra-t-il les acheter comme le Drummond—3366.

Amendement Lavell rejeté—3368.

Protestation Casgrain contre l'absence systématique du ministre des chemins de fer—3368.

M. Casgrain—Chaque fois que le bill vient en discussion le ministre des chemins de fer s'absente—3369; MM. Macaulay, Mills, Todd sur la division de l'exécutif en ministères et son objet—3371; M. Blair était opposé au bill, on lui a demandé de laisser faire un autre ministre. La solution est-elle la même? 3372; M. Emmerson manque de courtoisie envers la Chambre—3374.

Laurier (sir W.)—La division en ministères a pour objet de faciliter l'administration; pour la législation la solidarité est absolue—3375; M. Emmerson est entré en fonctions à la veille de la session il n'eût pas été juste de lui imposer la présentation de cette mesure dont il n'avait pas pu s'imprégner suffisamment—3376; si M. Emmerson n'eût pas approuvé la mesure comme on veut l'insinuer, il aurait fait comme M. Blair et démissionné—3377.

M. Borden (R. L.)—La Chambre a le droit de bénéficier de l'avis et des lumières du ministre des Chemins de fer sur les questions qui lui sont soumises—3378; s'il ne devait pas prendre la défense du projet, pourquoi lui a-t-on laissé signer le contrat?—3379.

M. Robinson (Jabel)—Si j'étais ministre des Chemins de fer aucun membre de l'opposition n'attaquerait le projet que j'ai signé sans que je ne me lève pour le défendre—3380; donne avis d'amendement proposant qu'après dix ans de la signature du contrat, le gouvernement puisse exproprier le G.T.P. en payant les deniers dépensés et résilier le bail—3381.

M. Ganong—Nous n'avons pas encore entendu parler de la démission de l'honorable M. Emmerson mais il ne serait pas surprenant qu'elle fût entre les mains de M. l'Orateur—3383; cette nomination a été une insulte au Nouveau-Brunswick—